Permanence de consultation sociale Traite des êtres humains

Étes-vous victime d'exploitation sexuelle, de travail forcé ou de prélèvement contraint d'organes ?

OU êtes-vous témoin de l'un de ces délits?

Identification, protection et assistance aux victimes de la traite des êtres humains et témoins dans le canton de Neuchâtel



Luttons ensemble contre ces crimes



Fbg de l'Hôpital 23 2000 Neuchâtel 032 886 80 07 permanence.TEH@ne.ch www.fas-ne.ch/permanence-teh

Service de consultation spécialisée dans la traite des êtres humains

La traite des êtres humains est une violation des droits humains qui n'épargne ni la Suisse, ni le canton de Neuchâtel. C'est un crime qui se déroule la plupart du temps dans la clandestinité et touche principalement les migrants-es. Ces derniers-ères se trouvent souvent dans des situations de pauvreté, de précarité ou de fragilité ce qui favorise leur exploitation par des criminels.

La traite des êtres humains désigne le commerce de personnes par le recours à des pratiques illicites comme la tromperie, l'abus de vulnérabilité, les menaces ou la contrainte à des fins d'exploitation sexuelle, d'exploitation de leur force de travail ou en vue de prélèvement d'organes.

C'est une infraction punie par l'article 182 du Code pénal suisse.

Gratuit et confidentiel

 consultation sociale et juridique

Accès aux prestations LAVI :

- protection de la personne
- soutien psychosocial
- soins médicaux
- hébergement provisoire
- aide au retour



Une victime de traite des êtres humains a besoin d'aide, de soutien et de protection